

Le Bureau communautaire s'est réuni le 29/08/2024, sur convocation du Président envoyée le 22/08/2024.

Présents : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, L. GUYOT, D. PICARD, Ph. MONALDESCHI, J. BOCANEGRA, C. SAUVAGE, JL. STAROSSE, O. HEYOB R. ARNOULD, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN.

Excusés : JL. CLAUDON E. PAYEUR

BU2024-35 FINANCES (7.10) – DEGREVEMENTS FACTURES D'EAU

VU le code de la santé publique,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2224-12 et suivants relatifs aux règlements et tarification des services eau et assainissement,

VU la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit n°2011-525 du 17 mai 2011 dite loi «Warsmann» relative à l'écèlement des factures d'eau pour les abonnés victimes de fuites sur leurs installations privées

VU la délibération n°2019-06-37 du 5 décembre 2019, approuvant la rédaction du règlement du service d'eau potable

VU l'article 37 du règlement du service d'eau potable

VU la délibération n° 2020-04-23 du conseil communautaire en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au bureau de l'exécutif en matière de dégrèvement de facture d'eau et d'assainissement pour des cas intervenant hors règlement de service

La présente délibération concerne les demandes de dégrèvement ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann.

Lors de la réunion du 11 juin 2024 le conseil d'exploitation du service de l'eau et de l'assainissement a donné un avis favorable concernant les demandes suivantes :

Référence du dossier de l'abonné	Nom	Période concernée	Volume dégrévé en eau	Volume dégrévé assainissement	Montant dégrévé (HT)	Montant dégrévé (TTC)	Circonstances
2024-19	BARDIN	Du 12/02/2023 au 12/02/2024	117	232	712,31	772,18	Fuite réparée par l'abonné
2024-25	EGLISE EVANGELIQUE	Du 24/03/2023 au 27/02/2024	3889	3895	16 112,35	17 345,93	Fuite importante sur joint après compteur
2024-31	GANGLOFF	Du 28/11/2021 au 30/11/2023	0	721	1 429,02	1 571,92	Fuite réparée par l'abonné
2024-32	FELD	Du 29/03/2023 au 07/02/2024	2717	2717	11 248,38	12 109,37	Fuite suite à un changement de compteur
2024-36	HERGOTT	Du 09/02/2024 au 28/05/2024	89	89	346,03	373,00	Fuite suite à changement de compteur

Mis en ligne le 03/09/2024 à 05h30

REÇU EN PREFECTURE
le 02/09/2024

Application agréée E-legalite.com

2024-38	SPECCHIA	Du 10/10/2023 au 24/05/2024	659	659	2 728,26	2 937,09	Fuite suite à changement de compteur
---------	----------	--------------------------------	-----	-----	----------	----------	--

En conséquence, le Bureau est invité à :

- **Autoriser Monsieur le Président à accorder les demandes de dégrèvement précitées.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

Mis en ligne le 03/09/2024 à 08h30

REÇU EN PREFECTURE
le 02/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20240829-BU2024_35-D